



EFA78 Enfance et familles d'adoption des Yvelines

**RENOYER LE COUPON REPOSE à l'adresse de
M. PRIVE-BELLOCQ (et non au siège de l'association !)**

Nous vous invitons à participer à une réunion amicale dont l'objet est le suivant :

INFORMATIONS GENERALES POUR LES POSTULANTS A L'ADOPTION

Nous essaierons de répondre aux questions que vous vous posez par des témoignages, des échanges d'informations pratiques, l'approche plus psychologique de certains aspects de l'adoption, etc. . Afin de mieux répondre à votre attente, nous vous demandons de retenir trois thèmes dans la liste proposée ci-joint.

Ces réunions se tiendront à **La Celle Saint Cloud, de 20h30 à 23 h** aux dates suivantes :

les lundi 28 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2019,

les lundi 27 janvier, 24 février, 23 mars, 20 avril, 18 mai et 22 juin 2020.

Compte tenu du nombre restreint de places, nous vous remercions de retourner le coupon-réponse **dès que possible**. En retour, nous vous communiquerons par téléphone la confirmation de votre inscription, ainsi que le lieu exact de la réunion.

Nous vous rappelons également qu'une vingtaine de "familles-contact" EFA sont à votre disposition pour vous recevoir chez elles. Elles vous feront part de leur expérience et pourront répondre à vos questions de façon plus personnalisée. Afin que cet échange soit le plus enrichissant possible, nous vous recommandons de rencontrer ces familles après un premier entretien avec le travailleur social ou le psychologue du service Yvelines Enfance Adoption. Pour connaître les coordonnées de ces familles-contact, veuillez téléphoner à la permanence téléphonique au 01-34-62-21-22.

Coupon à retourner à :

M. Patrice PRIVE-BELLOCQ - 38, avenue du Chesnay - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

✂ - - - - -

Coupon-réponse pour participer à une réunion d'information pour les postulants à l'adoption

Mme, Melle, M., M. & Mme :

Adresse complète :

Tél. : E-mail :

Désire(nt) participer à la rencontre du :

Ma/Notre situation concernant l'adoption est la suivante (cocher la case correspondante) :

- Aucune démarche engagée
- Procédure d'agrément en cours depuis le / / .
- Agrément depuis le / / .

Nous avons choisi en priorité les thèmes proposés suivants : n°

Nous souhaitons en outre poser les questions libres suivantes :

Nous vous prions de bien vouloir choisir 3 thèmes parmi les 10 propositions suivantes. Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez bien sûr inscrire sur le coupon réponse toutes les questions dont vous aimeriez pouvoir aborder lors de la réunion.

THEMES PROPOSES AUX FUTURS ADOPTANTS

1. **Les Préliminaires** : l'élaboration du projet d'adoption : le vivre à deux, en parler aux autres, les contacts utiles, les documents nécessaires, les démarches administratives (agrément), l'enquête sociale, le psychiatre.
2. **L'attente** : l'organisation de démarches (agrément, recherche d'enfant) : persévérance, relations avec l'A.S.E., avec les OAA, avec les A.P.P.O., le rôle des foyers adoptifs, le cheminement.
3. **La préparation de l'enfant** : l'incidence des instants et placements antérieurs, rôle des divers intervenants, visites de l'enfant, fréquence.
4. **Accueil de l'enfant** : ouverture à la famille et aux amis, rôle des enfants présents au foyer, différences et similitudes avec la naissance d'un enfant.
5. **Adoption de l'enfant** : disponibilité des parents (la mère peut-elle travailler ?), rôle de l'environnement (famille élargie, voisinage, école), réactions de l'enfant : régression, énurésie, crises.
6. **La condition d'adopté** : passé de l'enfant, photos antérieures, l'identité, comment lui parler de la condition d'adopté ? , doit-on informer les tiers, l'école ?
7. **Les enfants et leurs particularités** : fratrie, sexe, âge, ethnies, état de santé, prise de conscience par les candidats lors de l'élaboration de leur projet, témoignages de foyers adoptifs.
8. **Les candidats et leurs particularités** : célibataires, mariés, veuf(ve)s, divorcés, couples reconstitués, ou moins jeunes, l'adoption en présence d'enfants "biologiques".
9. **L'adoption d'enfants étrangers** : démarches particulières (OAA, pays, APPO), précautions à prendre, différences avec l'enfant français (langage, coutumes, santé, adoption plénière ou simple).
10. **Le parrainage** : Concerne-t-il les candidats à l'adoption ? préalable ou substitut à l'adoption ? aide à l'enfant privé de famille et non adoptable ? situation actuelle, démarches à accomplir.